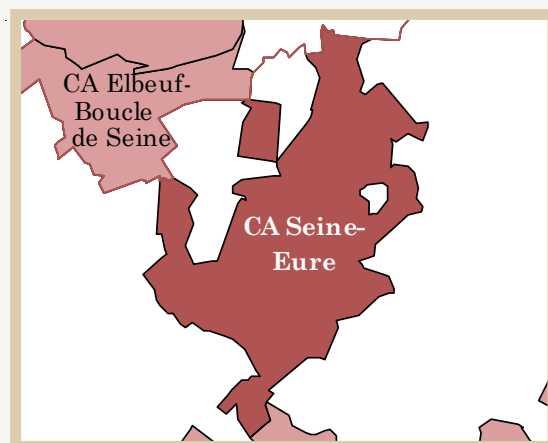
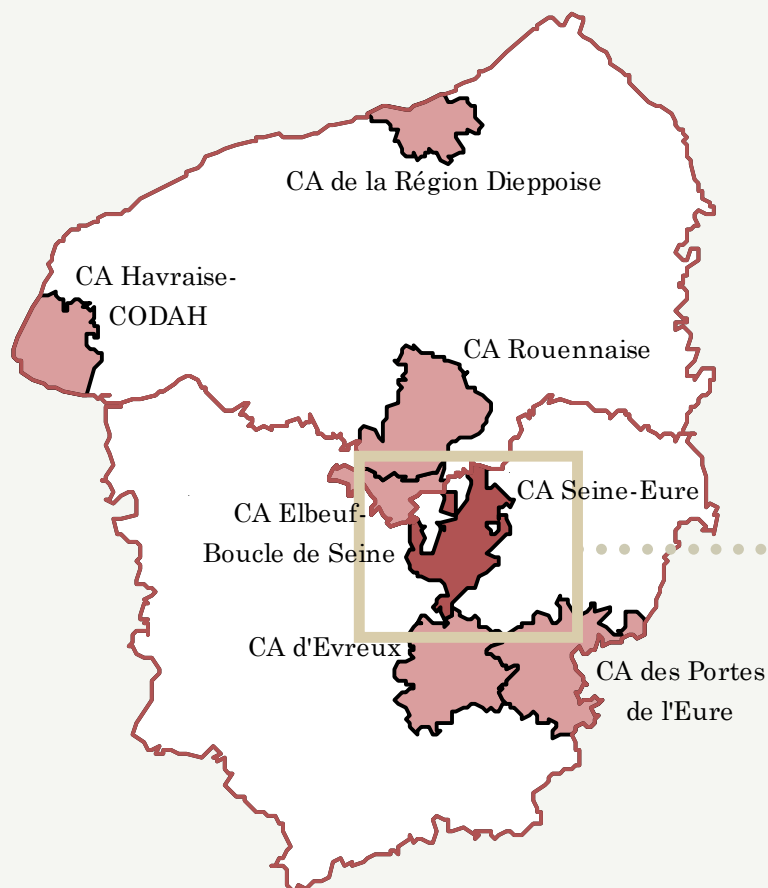


Indicateurs sanitaires et sociaux en Haute-Normandie

..... PORTRAIT PAR COMMUNAUTÉS D'AGGLOMÉRATION

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SEINE-EURE



INTRODUCTION

Depuis avril 2000, le groupe de travail de l'Observation santé/social de Haute-Normandie (OSSR) constitué par les statisticiens des services concernés permet de publier *l'Observation santé / social des territoires*, qui regroupe des indicateurs et données pertinents, pérennes et immédiatement disponibles, sur les thèmes de la population, des revenus, de l'emploi, du logement, de la santé, de la formation, des minima sociaux et du surendettement des populations les plus démunies de notre région, et ce, à l'échelle des deux départements.

En 2004, une première étape dans la territorialisation des données était franchie grâce à la déclinaison des indicateurs par cantons. En 2005, conscients des besoins croissants de données exprimées par les territoires de projets de la région, les membres de l'OSSR publient cette année 18 plaquettes présentant un portrait de chaque Pays et communauté d'Agglomération de la région.

La comparaison entre les territoires est désormais possible grâce à l'introduction d'indicateurs présentant la moyenne des pays de la région, ainsi que le classement du pays par rapport à cette moyenne.

Le faible nombre des communes n'ayant pas adhéré à un groupement de coopération n'a pas d'impact significatif sur les résultats et les données cantonales restent disponibles dans le document *Observation santé / social des Territoires*.

Composition du groupe thématique :

M. Barthélémy Damien, Insee
M. Blazevic Bruno, Drass de Haute-Normandie
M. Boudier Cyril, ORS Haute-Normandie
Mme Chanet Dominique, DRTEFP
M. Chougui Karim, Caf de Rouen
M. Jules Guillaume, Caf de Rouen
M. Delaporte Luc, Conseil Général de l'Eure
M. Follin Jérôme, Insee
Mme Fontaine Monique, Médecin du Conseil Général de l'Eure
M. Gutierrez Juan Fransisco, Caf de l'Eure
M. Pouliquen Erwan, DRE
Mme Savary Anne-Sophie, Drass de Haute-Normandie
M. Simon Boris, Rectorat
Mme Yon-Courseaux Annabelle, ORS Haute-normandie

Directeur de publication : Mme Claudine Bourgeois,
Directeur Régional des Affaires Sanitaires et Sociales
de Haute-Normandie.

Rédacteurs : Annabelle Yon-Courseaux
Anne-Sophie Savary
Cyril Boudier

SOMMAIRE

Indicateurs démographiques	page 3
Indicateurs sociaux	page 4
Professions et catégories socio-professionnelles	page 4
Ressources	page 4
Précarité	page 5
Logement	page 6
Emploi	page 8
Scolarité	page 9
Indicateurs d'offre médico-sociale	page 10
Indicateurs d'offre de soins	page 13
Indicateurs de mortalité	page 14
Mortalité générale	page 14
Grandes causes de mortalité	page 15
Mortalité prématurée	page 16
Mortalité prématurée par grandes causes	page 17
Faits marquants	page 18

INDICATEURS DÉMOGRAPHIQUES

Une communauté d'agglomération peu dense comparativement aux autres CA haut-normandes

Avec plus de 1 780 400 habitants au dernier recensement de la population, soit 3 % de la population nationale, la Haute-Normandie se place au 13^{ème} rang des régions de France métropolitaine les plus peuplées. La Haute-Normandie fait partie des régions les plus urbanisées avec deux agglomérations de taille importante, situées toutes deux en Seine-Maritime : Rouen et Le Havre qui comptent respectivement une densité de 1 228 hab/km² et une densité de 1 338 hab/km². Dans sa globalité, la région présente une densité de population de 145 habitants au km² contre 108 en moyenne en France métropolitaine.

La communauté d'agglomération Seine-Eure est la sixième communauté d'agglomération présentant la densité la plus élevée (230 hab/km²) parmi les sept de Haute-Normandie. Cette densité est largement supérieure à la densité globale de la région et à celle de la France métropolitaine.

Un important dynamisme démographique de la communauté d'agglomération

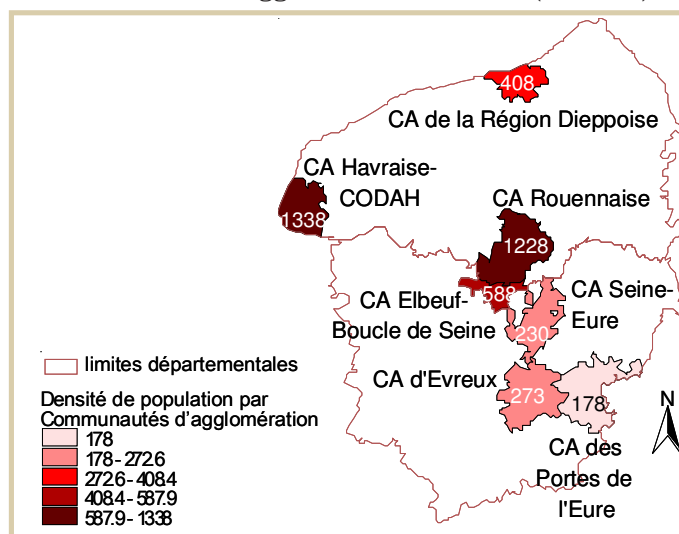
Le taux de variation annuel moyen de la population de la communauté d'agglomération Seine-Eure entre les deux derniers recensements de la population a été plus élevé qu'aux plans régional et national : 0,72 % contre respectivement 0,27 % et 0,36 %.

Une population plus jeune qu'en Haute-Normandie

Les jeunes de moins de 20 ans représentent plus du quart de la population régionale soit une proportion supérieure à celle observée en moyenne en France (respectivement 26,6 % contre 24,6 %). Entre 20 et 60 ans, la répartition de la population haut-normande reste très proche de la France. C'est à partir de 60 ans qu'apparaissent de nouveau des différences avec des proportions de personnes plus âgées moins importantes dans la région qu'en France.

La communauté d'agglomération Seine-Eure présente quant à elle une population plus jeune que celle observée en Haute-Normandie, de ce fait plus jeune que celle observée en moyenne en France métropolitaine : 15,7 % de la population domiciliée dans la communauté d'agglomération est âgée de 60 ans et plus et 29,6 % ont moins de 20 ans contre respectivement 19,5 % et 26,6 % pour la région.

Densité de population par communautés d'agglomération en 1999 (hab/km²)



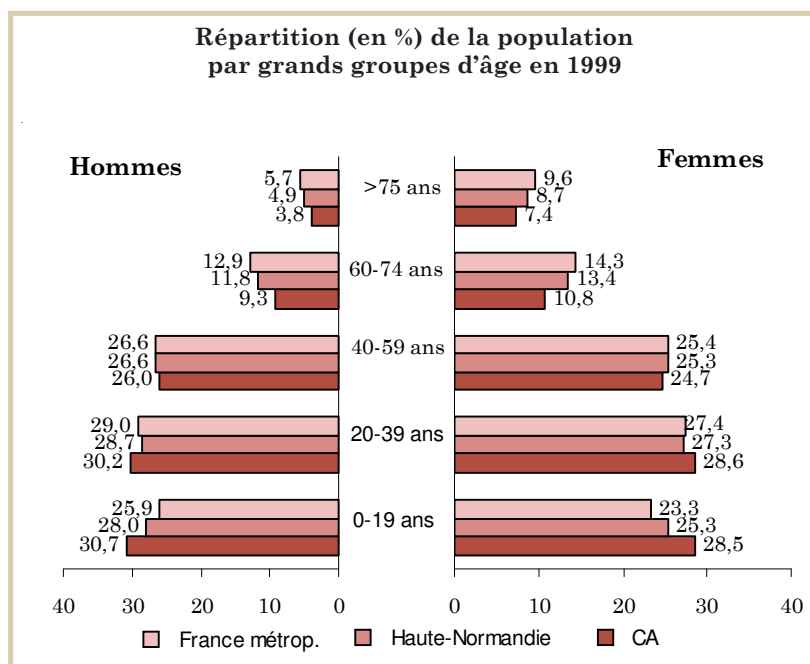
Source : INSEE - RP 1999 expl. principale

Evolution de la population entre les deux recensements (1990-1999)

	CA Seine - Eure	Haute-Normandie	France métropolitaine
Population au RP 99	58 212	1 780 439	58 520 688
Taux de variation annuel moyen (%)	0,72	0,27	0,36
Solde naturel (%)	0,78	0,47	0,35
Solde migratoire (%)	-0,06	-0,20	0,01

Source : INSEE - RP 1990 et 1999 expl. principale

Répartition (en %) de la population par grands groupes d'âge en 1999



Source : INSEE - RP 1999 expl. principale

INDICATEURS SOCIAUX

Une population davantage ouvrière qu'aux plans régional et national

La situation économique de la Haute-Normandie, et notamment la forte industrialisation de la région, se reflète dans la structure sociale de sa population. La Haute-Normandie, avec 18,1% d'ouvriers parmi la population âgée de 15 ans ou plus, présente une proportion supérieure à celle observée en France métropolitaine (14,7 %). A l'inverse, les autres catégories sont moins présentes en Haute-Normandie que sur le plan national. Ceci est particulièrement exact pour les cadres et les agriculteurs-exploitants.

La communauté d'agglomération Seine-Eure se caractérise par une proportion d'ouvriers plus élevée que celle observée en moyenne en Haute-Normandie. Elle est la première communauté d'agglomération parmi les sept haut-normandes à compter le plus d'ouvriers. En effet, 22,4 % de la population âgée de 15 ans ou plus domiciliée dans la communauté d'agglomération est ouvrière contre 18,1 % pour la région.

La proportion de cadres est semblable à celle observée en Haute-Normandie. Les parts des agriculteurs-exploitants et des employés sont moins importantes que dans la région : respectivement 0,3 % et 15,1 % contre 0,9 % et 16,1 % au plan régional.

Un taux d'activité des femmes supérieur à celui de la Haute-Normandie

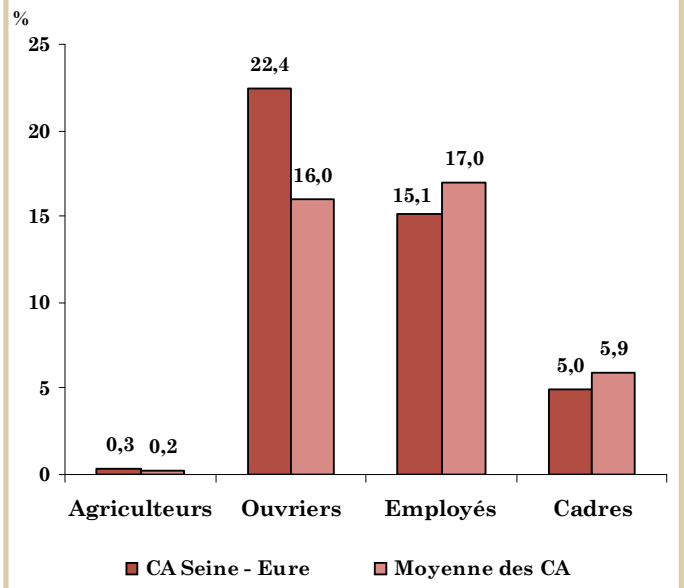
La Haute-Normandie présente un taux d'activité des femmes supérieur à celui de la France (49,0 % vs 48,7 %). Parmi les sept communautés d'agglomération, seules les CA de la Région Dieppoise (46,5 %) et Havraise (45,5 %) ont un taux d'activité des femmes inférieur à la région. Les trois CA de l'Eure possèdent le plus de femmes actives, à savoir dans l'ordre décroissant la CA d'Evreux (56,1 %), la CA Seine-Eure (53,3 %) et la CA des Portes de l'Eure (52,0 %). La CA Seine-Eure (53,3%) est celle présentant le deuxième plus fort taux de la région.

Une proportion de ménages fiscaux⁽¹⁾ non imposés dans la communauté d'agglomération Seine-Eure semblable à la moyenne régionale

La proportion de ménages fiscaux non imposés atteint 39,9 % des ménages fiscaux domiciliés dans la communauté Seine-Eure, plaçant ainsi la CA en quatrième position des communautés d'agglomération présentant les plus fortes proportions de ménages fiscaux non imposés.

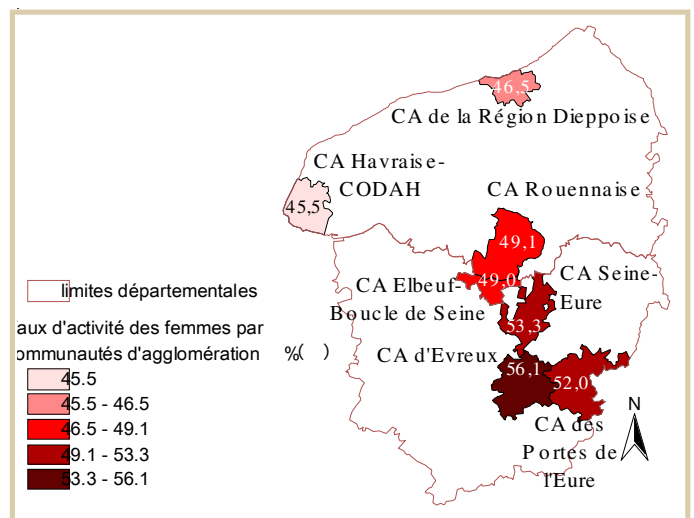
⁽¹⁾ Dans les sources fiscales, on peut théoriquement reconstituer les ménages par le regroupement des foyers fiscaux (déclaration de revenus) répertoriés dans un même logement (taxe d'habitation). Cette reconstitution est toutefois imparfaite. C'est pourquoi on utilise plutôt le terme de ménages fiscaux pour éviter la confusion avec les ménages repérés par le recensement. Sont exclus des ménages fiscaux : les ménages contribuables concernés par un événement type mariage, décès ou séparation au cours de l'année étudiée, les ménages constitués de personnes ne disposant pas de leur dépendance fiscale (essentiellement étudiants inclus dans le ménage fiscal de leurs parents), les contribuables vivant en collectivité.

Population âgée de 15 ans et plus par professions et catégories socioprofessionnelles en 1999 (en %)



Source : INSEE - RP 1999 expl. principale

Taux d'activité des femmes au recensement de la population 1999



Source : INSEE - RP 1999 expl. principale

Part des ménages fiscaux non imposés en 2003

	Nombre de ménages fiscaux	Part des ménages fiscaux non imposés (%)
CA Seine - Eure	21 109	39,9
Haute-Normandie	696 067	39,7
France métropolitaine	23 957 472	39,8
Ensemble des CA	375 623	39,9
Position par rapport aux CA		4/7

Sources : INSEE, DGI

INDICATEURS SOCIAUX

Les proportions de foyers fiscaux non imposés s'échelonnent de 32,5 % dans la CA des Portes de l'Eure à 46,6% dans celle de la région Dieppoise.

Des proportions de bénéficiaires du RMI et de l'AAH inférieures à celles observées en moyenne dans l'ensemble des CA

La Haute-Normandie enregistre une proportion de bénéficiaires du Revenu Minimum d'Insertion, de l'Allocation Parent Isolé et de l'Allocation Adultes Handicapés supérieure à la moyenne nationale : respectivement 7,1 % contre 6,9 %, 1,5 % contre 1,2 % et 2,4 % contre 2,2 %.

La communauté d'agglomération Seine-Eure compte 277 bénéficiaires de l'API soit une proportion de bénéficiaires semblable à l'ensemble des CA de la région (1,9%). Le nombre de bénéficiaires du RMI et de l'AAH rapporté à la population concernée est quant à lui inférieur à celui observé pour l'ensemble des CA.

Méthodologie

⁽¹⁾ Nombre de bénéficiaires du Revenu Minimum d'Insertion rapporté au nombre de ménages de moins de 60 ans en %.

Les personnes bénéficiaires du RMI doivent résider en France, avoir plus de 25 ans (sauf si elles ont un enfant à charge) et disposer de ressources mensuelles, prestations familiales incluses, ne dépassant pas un plafond correspondant à leur situation familiale. Son attribution s'accompagne du droit à la protection sociale, aux mesures d'insertion et au bénéfice éventuel de l'allocation logement.

⁽²⁾ Nombre de bénéficiaires de l'Allocation Adulte Handicapé rapporté au nombre de personnes âgées de 20-64 ans en %.

L'AAH est attribuée à toute personne âgée de 20 ans ou plus qui présente une incapacité permanente d'au moins 80 % ou qui est reconnue dans l'impossibilité de travailler par la COTOREP lorsque son incapacité permanente est comprise entre 50 et 80 %. Elle est accordée sous conditions de ressources. C'est une allocation subsidiaire. Les bénéficiaires peuvent exercer une activité, soit en milieu ordinaire, soit en milieu protégé.

⁽³⁾ Nombre de bénéficiaires de l'Allocation Parent Isolé rapporté au nombre de femmes âgées de 15-49 ans en %.

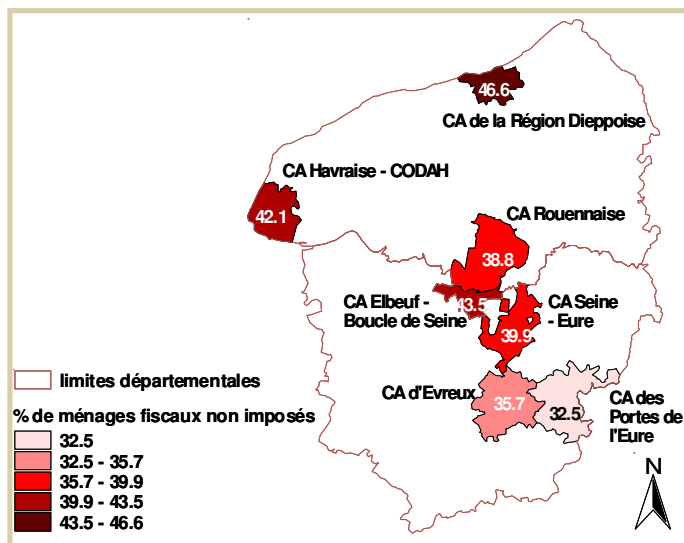
L'API est une mesure destinée à apporter un minimum de ressources aux personnes isolées assumant seules la charge d'enfant(s). C'est une allocation différentielle qui complète les revenus (y compris les prestations familiales) jusqu'à un plafond considéré comme un revenu familial minimum. Elle est accordée pour un an jusqu'au 3^{ème} anniversaire de l'enfant le plus jeune.

⁽⁴⁾ bénéficiaires d'au moins une prestation des minima sociaux (RMI, RMA ou AAH) ou de l'API.

⁽⁵⁾ C'est le ratio entre le nombre d'enfants de moins de 6 ans qui habitent dans des familles à bas revenus (le seuil de bas revenus utilisé pour cet indicateur est la moitié de la médiane des ressources des allocataires) par rapport au nombre total d'enfants de moins de 6 ans.

⁽⁶⁾ Le seuil de bas revenus 2003 (CAF au 31/12/2004) est de 734,99 euros par unité de consommation.

Part des ménages fiscaux non imposés par communautés d'agglomération en 2003 (%)



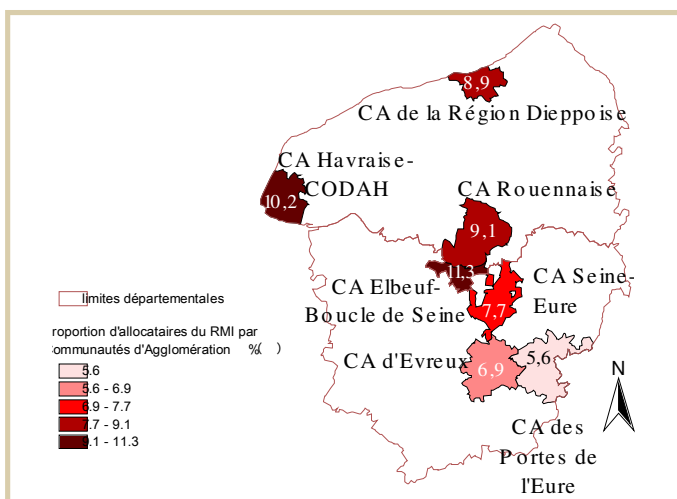
Sources : INSEE, DGI

Bénéficiaires du RMI⁽¹⁾, de l'AAH⁽²⁾ et de l'API⁽³⁾ au 31 décembre 2004

		CA Seine - Eure	Ensemble des CA	Position par rapport aux CA
RMI ⁽¹⁾	Nombre de bénéficiaires	1 173	24 280	5/7
	% de bénéficiaires	7,7	9,0	
AAH ⁽²⁾	Nombre de bénéficiaires	277	4 732	3/7
	% de bénéficiaires	1,9	1,9	
API ⁽³⁾	Nombre de bénéficiaires	708	14 655	6/7
	% de bénéficiaires	2,1	2,6	
Personnes couvertes par les minima sociaux ⁽⁴⁾		4 730	85 562	6/7
Taux de pauvreté des enfants âgés de moins de 6 ans ⁽⁵⁾		25,8	25,9	5/7
% d'allocataires à bas revenu ⁽⁶⁾		3 090	59 266	6/7

Sources : CAF, MSA, INSEE - RP 1999 expl. principale

Proportion de bénéficiaires du RMI par communautés d'agglomération au 31 décembre 2004 (%)



Sources : CAF, MSA, INSEE - RP 1999 expl. principale

INDICATEURS SOCIAUX

Une faible proportion de bénéficiaires d'une aide au logement comparativement à l'ensemble des CA de la région

Le pourcentage de bénéficiaires ALF, ALS et APL confondues* est supérieur dans la région par rapport au taux national, respectivement 25,9 % en Haute-Normandie contre 24,7 % pour la France métropolitaine. Le taux de bénéficiaires pour l'ensemble des communautés d'agglomération est supérieur à celui de la région (31,0 %).

Au total, ce sont six communautés d'agglomération sur sept qui ont un taux de bénéficiaires supérieur à la région, et donc supérieur à la France métropolitaine ; trois communautés d'agglomération ont un taux supérieur au taux de l'ensemble des communautés d'agglomération.

En ce qui concerne la communauté d'agglomération Seine-Eure, elle se situe au-dessus du taux régional mais en deçà du taux de l'ensemble des communautés d'agglomération. Avec un pourcentage de bénéficiaires de 28,8 %, la communauté d'agglomération Seine-Eure se situe en sixième position des communautés d'agglomération les plus importantes en termes de bénéficiaires ALF, ALS et APL.

** Les taux sont calculés en additionnant, au numérateur, l'ensemble des bénéficiaires CAF et bénéficiaires MSA de l'ALF, de l'APL et de l'ALS rapporté à la population au RP 1999.*

Un taux de propriétaires inférieur à celui de la région

La part de maisons individuelles ou fermes en Haute-Normandie dans l'ensemble des résidences principales (61,8 %) est supérieure à celle de la France métropolitaine (55,9 %). Cependant, le taux de propriétaires d'une résidence principale dans la région (53,7 %) est inférieur au niveau national (54,7 %).

L'habitat de la CA Seine-Eure se caractérise par un taux de logements dans un immeuble collectif inférieur à celui de la Haute-Normandie (30,0 % vs 35,2 %) et à l'inverse par une part de maisons individuelles ou fermes largement supérieure à la région (67,3 % vs 61,8 %).

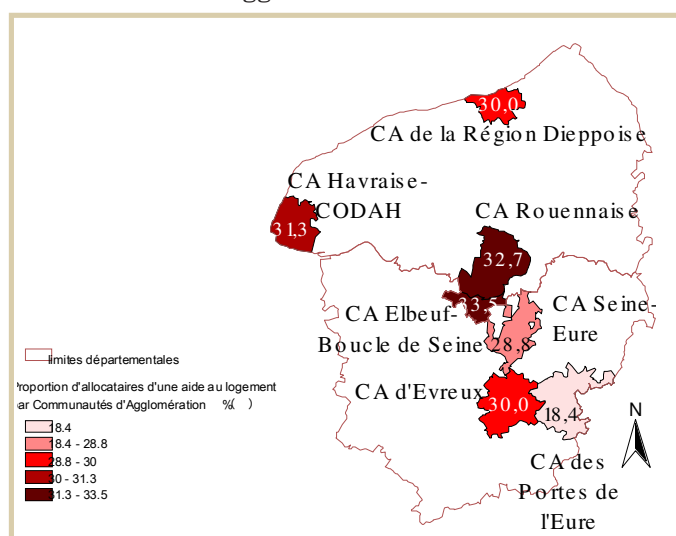
Un peu moins de la moitié des occupants des résidences principales (49,8 %) sont propriétaires contre 53,7 % pour la région.

Bénéficiaires de l'ALF, ALS et APL au 31 décembre 2004

	Nombre de bénéficiaires	% de bénéficiaires
ALF / ALS / APL	CA Seine - Eure	6 064 28,8
	Haute-Normandie	181 209 25,9
	France métropolitaine	5 884 433 24,7
	Ensemble des CA	120 348 31,0
<i>Position par rapport aux CA</i>		6/7

Sources : CAF, MSA, INSEE - RP 1999 expl. principale

Bénéficiaires d'une aide au logement par communautés d'agglomération au 31 décembre 2004



Sources : CAF, MSA, INSEE - RP 1999 expl. principale

Description du parc de logement au recensement de la population 1999

	CA Seine - Eure	Haute-Normandie	France métropolitaine
Nombre de logements	23 387	783 911	28 702 012
Type de résidences principales			
Maison individuelle ou ferme	67,3%	61,8%	55,9%
Logement dans un immeuble collectif	30,0%	35,2%	41,3%
Logement-foyer pour personnes âgées	0,6%	0,9%	0,6%
Autres	2,1%	2,1%	2,2%
Statut d'occupation des résidences principales			
Propriétaire	49,8%	53,7%	54,7%
Locataire ou sous-locataire	47,1%	43,4%	40,7%
Logé gratuitement	3,1%	2,9%	4,6%

Source : INSEE - RP 1999 exploitation principale

INDICATEURS SOCIAUX

Une forte proportion de logements sociaux dans le parc total de logement

La part de logements sociaux dans le parc total de logement est nettement supérieure dans le département de la Seine-Maritime (23,5 %) que dans le département de l'Eure (15,7 %). Cependant, les deux départements affichent tout de même des taux supérieurs à celui de la France métropolitaine (14,5 %). De ce fait, le taux régional qui s'élève à 21,1 % est également supérieur au taux national.

En ce qui concerne la communauté d'agglomération Seine-Eure, la part de logements sociaux dans le parc total de logement est très importante (32,6 %) puisqu'elle est la communauté d'agglomération qui présente le taux de logements sociaux le plus élevé. La communauté d'agglomération Havraise se situe en deuxième place et la communauté d'agglomération d'Evreux est en troisième place. La communauté d'agglomération des Portes de l'Eure est celle présentant proportionnellement le moins de logements sociaux (17,1 %). C'est la seule à avoir un taux plus faible que celui de la région.

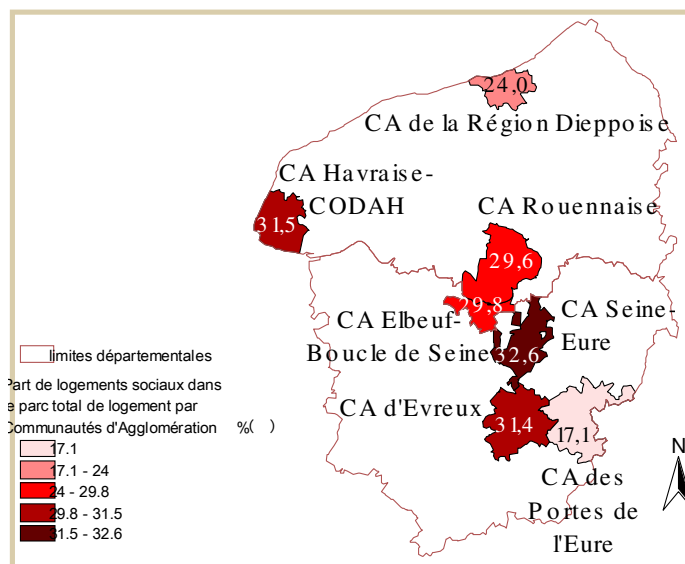
Concernant le taux de logements vacants de plus de trois mois (rapport des logements vacants de plus de trois mois sur les logements proposés à la location), il est de 2,7 % pour la communauté d'agglomération Seine-Eure tandis qu'il est de 2,1 % pour la région et de 1,5 % pour la France métropolitaine. La communauté d'agglomération ayant le taux de vacance supérieure à 3 mois le plus élevé est la communauté d'agglomération des Portes de l'Eure avec un taux s'élevant à 4,7 %.

Le parc locatif social au 1^{er} janvier 2004

	Nombre de logements locatifs sociaux	Taux de vacance > à 3 mois	% de logements sociaux dans le parc total de logement
CA Seine - Eure	7 633	2,7	32,6
Eure	37 459	2,2	15,7
Seine-Maritime	128 244	2,0	23,5
Haute-Normandie	165 703	2,1	21,1
France métropolitaine*	4 152 046	1,5	14,5

Sources : DRE, INSEE - RP 1999 expl. principale

Part de logements sociaux dans le parc total par communautés d'agglomération au 1^{er} janvier 2004



Sources : DRE, INSEE - RP 1999 expl. principale

Méthodologie

Allocation de Logement Familial : allocation créée en 1948 pour solvabiliser les familles face à la hausse des loyers des logements neufs lors de la reconstruction. Elle est à présent attribuée aux familles avec des enfants ou ayant à charge un ascendant ou un proche parent infirme et aux jeunes couples sans enfant à charge qui n'entrent pas dans le champ de l'application de l'APL.

Allocation de Logement à caractère Social : allocation créée en 1971 pour aider d'autres catégories de personnes que les familles. Elle s'adresse initialement à des personnes âgées de plus de 65 ans, des personnes handicapées, des jeunes travailleurs âgés de moins de 25 ans. A partir de 1991, elle est étendue progressivement à toute personne non éligible de l'ALF et de l'APL, et notamment aux étudiants.

Aide Personnalisée au Logement : créée en 1977, elle s'adresse à toute personne locataire d'un logement neuf ou ancien qui a fait l'objet d'une convention entre le propriétaire et l'Etat fixant, entre autres, l'évolution du loyer, la durée du bail, les normes de confort ou aux personnes accédant à la propriété (ou déjà propriétaires) et ayant contracté un prêt aidé par l'état.

Résidences principales : logements occupés de façon permanente et à titre principal par le ménage. Il y a ainsi identité entre le nombre de résidences principales et le nombre de ménages. Les résidences principales comprennent les logements ordinaires (maisons individuelles, logements dans un immeuble collectif), mais aussi les logements-foyers pour personnes âgées, les fermes, les pièces indépendantes louées, sous-louées ou prêtées à des particuliers, les chambres meublées dans les hôtels, les constructions provisoires et habitations de fortune.

Logements locatifs sociaux : logements ayant obtenu un financement de l'Etat, conventionnés ou non, qu'ils soient ou non occupés, avec ou sans contrepartie financière et appartenant ou étant gérés par un organisme HLM ou une SEM de construction.

Taux de vacance : logements vacants parmi les logements proposés à la location rapportés aux logements loués ou proposés à la location. Les logements vides pour cause de travaux ou en attente d'être démolis ou vendus ne sont pas comptabilisés dans les logements vacants.

INDICATEURS SOCIAUX

Une faible augmentation du nombre de demandeurs d'emploi

La Haute-Normandie comptabilise, au 30 septembre 2005, 101 998 demandeurs d'emploi inscrits en catégorie 1, 2 et 3, contre 98 278 fin 2002, soit une augmentation de 3,8 % sur la période contre 3,4 % en France métropolitaine. Des deux départements haut-normands, l'Eure est celui qui a connu la plus forte progression du nombre de demandeurs d'emploi : 5 % entre 2002 et 2005 contre 3,3 % en Seine-Maritime.

Quant aux communautés d'agglomération, les situations sont hétérogènes, tant en termes d'effectifs que d'évolutions. Celles d'Evreux et de Rouen voient leur nombre de demandeurs d'emploi croître de plus de 8 % tandis que celles de la Région Dieppoise et du Havre restent stables. La CA Seine-Eure compte 3 723 demandeurs d'emploi et une progression de 1,4 %.

La zone d'emploi de Rouen présente un taux de chômage semblable à celui observé dans la région

Au 30 septembre 2005, le taux de chômage haut-normand s'établit à 10,8 %. Il reste supérieur d'un point à la moyenne nationale (9,8 %). La situation est contrastée entre les départements : la Seine-Maritime affiche un taux plus élevé que l'Eure (11,3 % contre 9,8 %).

Parmi les 13 zones d'emploi, Le Havre et Dieppe sont toujours les plus touchées avec des taux proches de 12 %. Rouen, la principale zone d'emploi, affiche un taux de chômage identique à celui de la région. De même, Evreux reste proche de la moyenne départementale. A l'exception de Fécamp et Bernay, les petites zones ont un chômage plus faible. Cela est particulièrement vrai pour Gisors et le Pays de Bray, ou encore Verneuil-sur-Avre.

Une part plus importante que la région de femmes parmi les chômeurs de longue durée

Les chômeurs de longue durée représentent 32,1 % des demandeurs d'emploi (cat 1) en Haute-Normandie. Leur poids varie de 28,3 % pour la CA Rouennaise, à 32 % pour la CA Seine-Eure et 36,4 % pour la CA Havraise. Dans la région, 57,3 % de ces chômeurs recherchent un emploi depuis 1 à 2 ans. Cette proportion est plus élevée dans les CA, hormis celles de la Région Dieppoise et Havraise qui affichent parallèlement davantage de chômage de 3 ans et plus.

Le profil des chômeurs de longue durée diffère selon la durée du chômage : la part des jeunes diminue avec l'allongement de la durée, à l'inverse de celle des plus de 50 ans qui augmente. Les femmes sont moins présentes parmi les chômeurs de 3 ans et plus, à l'exception de la CA de la Région Dieppoise. Les femmes de la CA Seine-Eure sont plus représentées parmi les chômeurs longue durée (55,9 % contre 51,5 % en région).

Les demandeurs d'emploi catégorie 1/2/3⁽¹⁾ au 31/12/2002 et 30/09/2005

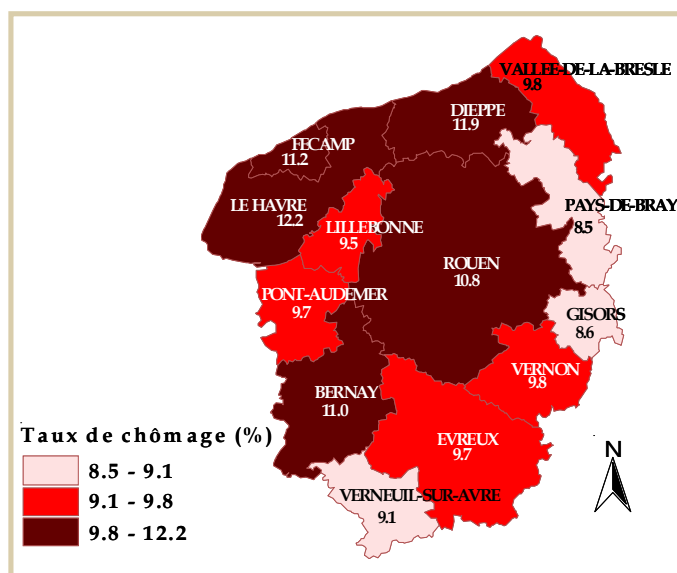
	Nombre de demandeurs d'emploi de catégorie 1/2/3 en 2002	Nombre de demandeurs d'emploi de catégorie 1/2/3 en 2005
CA Seine - Eure	3 673	3 723
Eure	28 014	29 421
Seine-Maritime	70 264	72 577
Haute-Normandie	98 278	101 998
France métropolitaine	3 082 131	3 185 951

Sources : ANPE, DRTEFP

⁽¹⁾ **Catégorie 1** : Personne sans emploi, immédiatement disponible, à la recherche d'un emploi à durée indéterminée à temps plein et n'ayant pas exercé une activité réduite de plus de 78 heures dans le mois.

Catégorie 2/3 : Personne sans emploi, immédiatement disponible, à la recherche d'un emploi à durée indéterminée à temps partiel ou d'un emploi à durée déterminée, temporaire ou saisonnier et n'ayant pas exercé une activité réduite de plus de 78 heures dans le mois.

Taux de chômage par zones d'emploi au 30 septembre 2005



Sources : INSEE

Chômeurs de longue durée⁽¹⁾ au 30/09/2005

	CA Seine - Eure	Haute-Normandie	France métropolitaine
Chômeurs de longue durée	913	25 051	730 410
dont 1 à 2 ans	574	14 362	433 590
Femmes	318	7 586	226 715
Moins de 25 ans	76	2 463	51 985
50 ans ou plus	103	2 272	79 213
dont 2 à 3 ans	197	5 683	166 529
Femmes	115	2 931	82 771
Moins de 25 ans	18	546	9 880
50 ans ou plus	31	1 327	42 609
dont 3 ans et plus	142	5 006	130 291
Femmes	77	2 391	62 271
Moins de 25 ans	3	171	2 959
50 ans ou plus	43	1 617	45 533

Sources : ANPE, DRTEFP

⁽¹⁾ les chômeurs de longue durée incluent les 1 à 2 ans, les 2 à 3 ans et les 3 ans et plus.

INDICATEURS SOCIAUX

Une proportion d'élèves en échec scolaire plus importante qu'en Haute-Normandie

La part des élèves en retard d'au moins deux ans à l'entrée en 6^{ème} et d'élèves scolarisés en collège de 16 ans et plus est nettement plus importante dans l'Eure qu'en Seine-Maritime. L'ensemble de l'Académie est en dessous du niveau France métropolitaine, même si l'Eure reste au-dessus du niveau métropole. Au niveau de l'ensemble des communautés d'agglomération de la région, les taux vus précédemment sont supérieurs aux taux régionaux.

En ce qui concerne la CA Seine-Eure, elle connaît le taux d'élèves entrant en 6^{ème} avec au moins 2 ans de retard (1,8 %) le plus élevé parmi les communautés d'agglomération : il est plus du double du taux régional (0,6 %). Par suite, le taux d'élèves âgés de 16 ans scolarisés en collège est important. Ainsi, le collège ne comble pas les retards importants des élèves à l'entrée en 6^{ème}, il semblerait même qu'il les renforce.

Le taux d'élèves boursiers en 6^{ème} le plus élevé parmi les sept CA haut-normandes

Près de la moitié des élèves de 6^{ème} de l'Académie ont leurs parents qui appartiennent à une PCS dite défavorisée (40% au niveau national). La proportion d'élèves scolarisés en ZEP en Haute-Normandie est l'une des plus importantes de France. La part des boursiers en 6^{ème} est plus forte en Seine-Maritime que dans l'Eure. Dans la communauté d'agglomération Seine-Eure, les boursiers sont nombreux. A tel point que cette communauté a le taux de boursiers le plus fort des CA (32,3 % contre 27,2 %). Elle possède également un fort taux d'élèves dont les parents appartiennent à une catégorie sociale défavorisée (51,6 % contre 46,6 % pour la région). En revanche, la part des élèves en ZEP est faible. En terme de niveau scolaire, les évaluations de 6^{ème} sont bien en dessous du niveau de l'ensemble des CA aussi bien en mathématiques et en français.

Methodologie

- **% d'élèves entrant en 6^{ème} avec au moins 2 ans de retard** : l'âge de référence à l'entrée au collège est de 11 ans. Cet indicateur est formé à partir d'enfants âgés de 13 ans ou plus scolarisés en classe de 6^{ème} par rapport au nombre d'enfants scolarisés dans cette classe.
- Cet indicateur concerne les enfants entrants en 6^{ème}, les redoublants de 6^{ème} n'étant pas pris en compte.
- **% d'enfants de 16 ans ou plus au collège** : l'âge de référence de sortie du collège est de 14 ans. Cet indicateur est formé à partir du nombre d'élèves âgés de 16 ans et plus au collège par rapport à l'ensemble des élèves de 16 ans ou plus scolarisés. Cet indicateur mesure ainsi la proportion des élèves de 16 ans en retard d'au moins deux ans dans leur scolarité.
- **% PCS défavorisées en 6^{ème}** : cet indicateur rapporte le nombre d'élèves de 6^{ème} dont le responsable principal est d'une profession défavorisée au nombre total d'élèves de 6^{ème}. Cette variable ne permet pas de faire de déduction en termes de ressources des élèves mais uniquement en termes de milieu social. En effet, la profession ne garantit pas l'emploi et nous ne disposons pas d'indicateurs fiables sur la situation face à l'emploi (chômage, CDD...). Les PCS retenues comme défavorisées sont : les ouvriers qualifiés ou non et les ouvriers agricoles, les retraités employés ou ouvriers, les chômeurs n'ayant jamais travaillé et les personnes sans activité professionnelle.

Echec scolaire Année scolaire 2004-2005

	% d'élèves entrant en 6 ^{ème} avec au moins 2 ans de retard	% d'élèves âgés de 16 ans scolarisés au collège
CA Seine - Eure	1,8	6,4
Haute-Normandie	0,6	2,9
Ensemble des CA	0,7	3,2
<i>Position par rapport aux CA</i>	<i>1/7</i>	<i>1/7</i>

Source : Rectorat de Rouen, SPRéSER

Champ : Public / privé

Elèves en Zone d'Education Prioritaire et défavorisées - Année scolaire 2004-2005

	% PCS défavorisées en 6 ^{ème}	% de boursiers en 6 ^{ème}	% d'élèves scolarisés en ZEP*
CA Seine - Eure	51,6	32,3	16,1
Haute-Normandie	46,6	23,5	17,6
Ensemble des CA	44,9	27,2	26,0
<i>Position par rapport aux CA</i>	<i>3/7</i>	<i>1/7</i>	<i>7/7</i>

Source : Rectorat de Rouen, SPRéSER

Champ : Public / privé

* Uniquement public

Evaluation d'entrée en 6^{ème} (% de réussite) Année scolaire 2004-2005

	Français	Mathématiques
CA Seine - Eure	61,1	58,5
Haute-Normandie	62,5	60,3
Ensemble des CA	62,8	60,5
<i>Position par rapport aux CA</i>	<i>5/7</i>	<i>6/7</i>

Source : Rectorat de Rouen, SPRéSER

Champ : Public / privé

Proportion d'élèves en ZEP : La proportion d'élèves en Zones d'Education Prioritaire (ZEP) rapporte le nombre d'élèves scolarisés dans les établissements du second degré public, y compris les Etablissements Régionaux d'Enseignement Adapté (EREA), inclus dans les ZEP, au nombre d'élèves scolarisés dans le second degré public. Les Zones d'Education Prioritaire, créées en 1981, ont pour objet de renforcer l'action éducative dans les zones où les conditions sociales sont telles qu'elles constituent un facteur de risque, voire un obstacle, pour la réussite scolaire des enfants et adolescents qui y vivent, et donc, à terme, pour leur intégration sociale. A la rentrée 1999, la carte de l'éducation prioritaire a été redéfinie et une nouvelle structure ajoutée : le Réseau d'Education Prioritaire (REP).

Evaluation d'entrée en classe de 6^{ème} : chaque année les élèves de 6^{ème} passent une évaluation en français et en mathématiques. Les protocoles sont identiques sur l'ensemble du territoire mais changent d'une année à l'autre ce qui ne permet qu'une comparaison relative dans le temps. L'indicateur retenu est un % de réussite global aux items de français et de mathématiques.

INDICATEURS D'OFFRE MÉDICO-SOCIALE

Equipements médico-sociaux Hébergement pour personnes âgées

La Haute-Normandie présente un taux d'équipement en structures d'hébergement pour personnes âgées en fin d'année 2005 supérieur à la moyenne nationale. Avec plus de 25 000 places installées dans les différentes structures d'hébergement (permanent ou temporaire), la région dispose d'un taux d'équipement de 203,5 places pour 1 000 personnes âgées de 75 ans et plus contre 132,5 en France métropolitaine.

En ce qui concerne la communauté d'agglomération Seine-Eure, le taux d'hébergement est de 275,1 pour 1 000 soit un taux supérieur aux taux régional et national. Le taux d'hébergement concernant l'ensemble des CA de la région est de 194,2 pour 1 000 personnes âgées de 75 ans et plus. Ainsi la communauté d'agglomération Seine-Eure se place au 2^{ème} rang des CA les plus « riches » en structures d'accueil pour personnes âgées. La communauté d'agglomération possédant le plus de structures d'accueil pour personnes âgées est la CA Elbeuf-Boucle de Seine (317,3 p.1 000). A l'inverse, la communauté d'agglomération possédant le moins de structures d'accueil pour personnes âgées est la CA d'Evreux (152,3 p.1 000) suivie de la CA Havraise (158,7 p.1 000).

La communauté d'agglomération Seine-Eure se situe au 4^{ème} rang en termes d'équipement en accueil de jour, SSIAD et SLD (26,9 places pour 1 000 contre 32,6 places dans l'ensemble des CA de la région). La CA la mieux dotée pour cet indicateur est la CA de la Région Dieppoise (57,8 pour 1 000). La CA des Portes de l'Eure est quant à elle la moins bien équipée en accueil de jour, SSIAD et SLD (8,0 places p. 1 000).

Equipements médico-sociaux Accueil enfance et jeunesse handicapées

Malgré une politique volontariste en faveur de l'intégration scolaire conduite depuis une quinzaine d'années, la place des établissements spécialisés reste prédominante dans la prise en charge des enfants et adolescents handicapés.

Au 31 octobre 2005, 91 établissements proposant plus de 4 600 lits pour enfants handicapés et près de 900 places en SESSAD sont implantés dans la région, dotant ainsi la Haute-Normandie d'une capacité d'accueil de 9,8 places pour 1 000 personnes âgées de moins de 20 ans, soit un taux d'équipement supérieur à celui observé en France métropolitaine au 31/12/2003 (9,0 places pour 1 000).

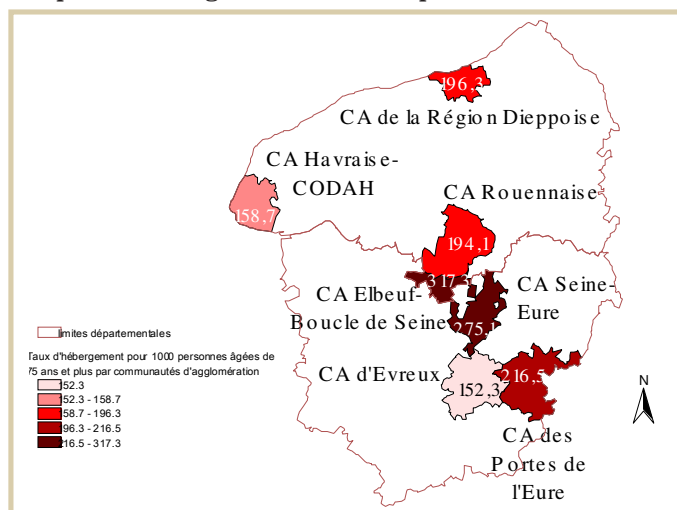
La communauté d'agglomération Seine-Eure avec 40 lits pour enfants handicapés et aucune place en SESSAD présente le taux d'équipement pour l'enfance et la jeunesse handicapées le plus faible des CA régionales : respectivement 2,3 places pour 1 000 contre 10,3 dans l'ensemble des communautés d'agglomération.

Les structures d'accueil pour personnes âgées Nombre et taux pour 1 000 personnes âgées de 75 ans et plus au 31/10/2005

Nombre de lits, places	CA Seine - Eure	Ensemble des CA
Maison de retraite	654	7 174
Logement foyers	245	5 454
Hébergement temporaire	0	17
Accueil de jour	0	15
SSIAD	43	921
Soins de Longue durée	45	1 184
Taux d'hébergement ⁽¹⁾	275,1	194,2
<i>Position par rapport aux CA</i>	2/7	
Taux d'équipement en accueil de jour, SSIAD et SLD	26,9	32,6
<i>Position par rapport aux CA</i>	4/7	

Sources : DRASS, DDASS, INSEE - RP 1999 expl. principale
⁽¹⁾ lits de maisons de retraite, logements de logements-foyers et lits d'hébergement temporaire.

Hébergement⁽¹⁾ pour personnes âgées par communautés d'agglomération - Taux pour 1 000 personnes âgées de 75 ans et plus au 31/10/2005



Sources : DRASS, DDASS, INSEE - RP 1999 expl. principale

Les structures d'accueil pour l'enfance et la jeunesse handicapées - Nombre de lits et taux pour 1 000 personnes âgées de moins de 20 ans au 31/10/2005

Nombre de lits, places	CA Seine - Eure	Ensemble des CA
Déficients mentaux	40	1 127
Polyhandicapés	0	196
Troubles du comportement	0	272
Handicapés moteurs	0	145
Déficients sensoriels	0	238
SESSAD ⁽¹⁾	0	615
Taux d'équipement global pour 1 000 personnes	2,3	10,3
<i>Position par rapport aux CA</i>	7/7	

Sources : DRASS, DDASS, INSEE - RP 1999 expl. principale
⁽¹⁾ Service d'éducation spéciale et de soins à domicile

INDICATEURS D'OFFRE MÉDICO-SOCIALE

Equipements médico-sociaux Accueil enfance et jeunesse handicapées

La communauté d'agglomération Seine-Eure se place en dernière position des communautés d'agglomération haut-normandes en termes d'équipement pour l'enfance et la jeunesse handicapées (2,3 places pour 1 000 personnes âgées de moins de 20 ans).

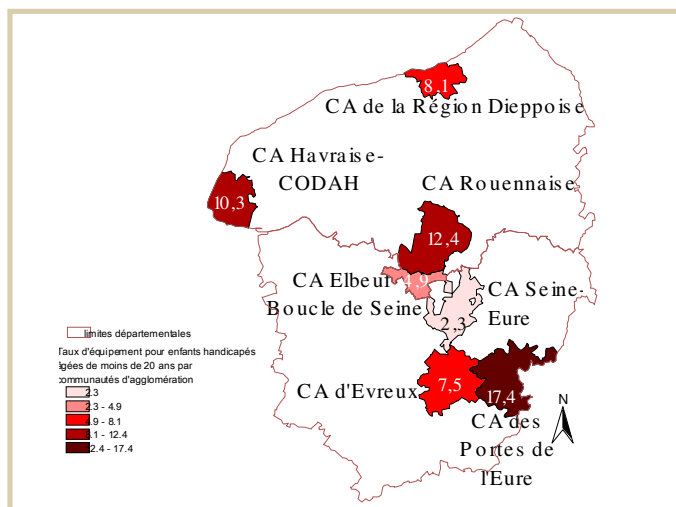
Les communautés d'agglomération les mieux dotées en équipement pour enfance et jeunesse handicapées (taux supérieur à celui observé en moyenne en Haute-Normandie) sont la CA des Portes de l'Eure (17,4 places pour 1 000), la CA Rouennaise (12,4 places pour 1 000) et la CA Havraise (10,3 places pour 1 000).

Equipements médico-sociaux Hébergement pour adultes handicapés

Quatre types d'établissements répondent aux besoins d'hébergement des adultes handicapés dans l'incapacité d'exercer une activité à caractère professionnel. Au 31 octobre 2005, 324 personnes lourdement handicapées étaient prises en charge dans les sept Maisons d'Accueil Spécialisé de la région, soit un taux d'accueil de 0,3 place pour 1 000 personnes âgées de 20-59 ans contre 0,5 en France métropolitaine (au 31/12/2003). A l'inverse, le taux régional d'équipement en foyers de vie et d'accueil médicalisé est nettement supérieur à celui observé sur le plan national : 2,8 places contre 1,5 places pour 1 000 personnes âgées de 20-59 ans en France métropolitaine. Globalement, la Haute-Normandie présente un taux d'hébergement pour adultes handicapés de 4,2 places pour 1 000 personnes âgées de 20-59 ans.

Aucune structure d'hébergement pour adultes handicapés n'est recensée dans la communauté d'agglomération Seine-Eure.

Taux d'équipement* pour enfance et jeunesse handicapée par communautés d'agglomération au 31/10/2005



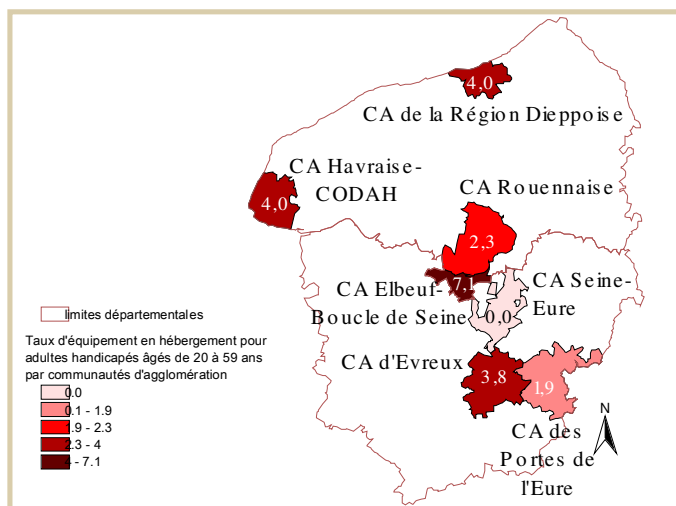
Sources : DRASS, DDASS, INSEE - RP 1999 expl. principale
*Taux pour 1 000 personnes âgées de moins de 20 ans

Les structures d'hébergement pour adultes handicapés - Nombre de lits et taux pour 1 000 adultes âgés de 20-59 ans au 31/10/2005

Nombre de lits, places	CA Seine - Eure	Ensemble des CA
Foyers d'hébergement	0	399
Maisons d'Accueil Spécialisé	0	146
Foyers de vie	0	739
Foyers d'accueil médicalisé	0	324
Taux d'hébergement pour adultes handicapés	0,0	3,1
<i>Position par rapport aux CA</i>	<i>7/7</i>	

Sources : DRASS, DDASS, INSEE - RP 1999 expl. principale

Taux d'équipement* en hébergement pour adultes handicapés par communautés d'agglomération au 31/10/2005



Sources : DRASS, DDASS, INSEE - RP 1999 expl. principale
*Taux pour 1 000 personnes âgées de 20-59 ans

INDICATEURS D'OFFRE MÉDICO-SOCIALE

Equipements médico-sociaux Établissements de travail protégé pour adultes handicapés

Au 31 octobre 2005, 36 établissements spécialisés d'aide par le travail (ex CAT), 24 Ateliers Protégés et 2 établissements et services de réinsertion professionnelle sont recensés en Haute-Normandie, dotant ainsi la région d'un taux d'équipement de 4,1 places pour 1 000 personnes âgées de 20-59 ans (4,0 places en France métropolitaine au 31/12/2003). Rapportées à la population, le département de l'Eure est davantage doté en places de travail protégé : 4,8 places contre 3,8 places pour 1 000 personnes âgées de 20-59 ans domiciliées dans le département de la Seine-Maritime.

La communauté d'agglomération Seine-Eure avec 30 places présente un taux d'équipement en établissements de travail protégé pour adultes handicapés nettement inférieur à la moyenne régionale et à l'ensemble des communautés d'agglomération : 0,9 place pour 1 000 personnes âgées de 20-59 ans (4,1 places en Haute-Normandie et 4,2 places pour l'ensemble des communautés d'agglomération).

La communauté d'agglomération Seine-Eure se place en dernière position des communautés d'agglomération de la région. A l'inverse, la CA d'Evreux présente le taux d'équipement en travail protégé le plus élevé des CA avec 7,0 places pour 1 000 personnes âgées de 20-59 ans.

Equipements médico-sociaux Prise en charge de l'alcoolisme et de la toxicomanie

Les centres de cure ambulatoire en alcoologie assurent, en plus de leur rôle d'accueil, le traitement ambulatoire et le suivi des malades alcooliques qui viennent consulter d'eux-mêmes, ou qui leur sont adressés par d'autres structures. Au 31 octobre 2005, la Normandie comptait 11 CCAA sur son territoire. La communauté d'agglomération Seine-Eure ne dispose d'aucun CCAA sur son territoire. La CA se positionne ainsi en dernière position parmi l'ensemble des communautés d'agglomération haut-normandes.

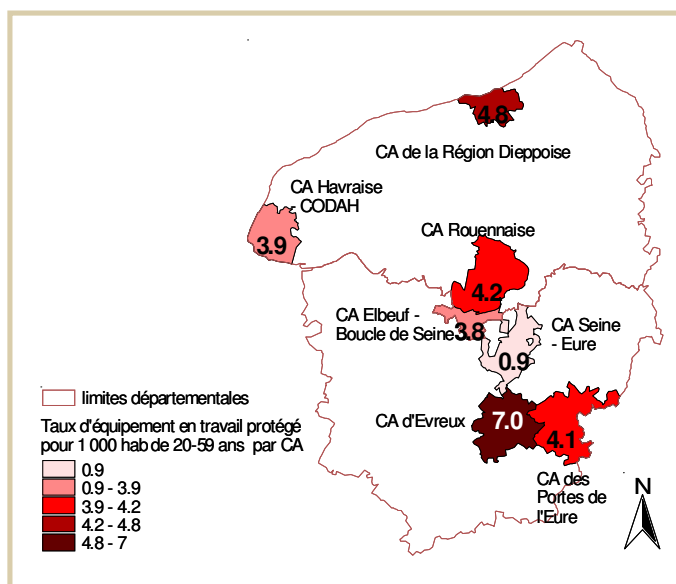
38 places en appartements thérapeutiques (rattachés à 3 des 8 centres de soins spécialisés en toxicomanie haut-normands) sont recensées en Haute-Normandie. Aucun CSST n'est recensé dans la CA Seine-Eure..

Les établissements de travail protégé pour adultes handicapés - Nombre de places et taux pour 1 000 adultes âgés de 20-59 ans au 31/10/2005

Nombre de places	CA Seine - Eure	Ensemble des CA
Etablissements spécialisés d'aide par le travail	0	1 494
Ateliers Protégés	30	464
Etablissements et services de réinsertion professionnelle	0	202
Taux d'équipement global en établissements de travail protégé	0,9	4,2
<i>Position par rapport aux CA</i>	<i>7/7</i>	

Sources : DRASS, DDASS, INSEE - RP 1999 expl. principale

Taux d'équipement* en établissements de travail protégé pour adultes handicapés par communautés d'agglomération au 31/10/2005



Sources : DRASS, DDASS, INSEE - RP 1999 expl. principale

*Taux pour 1 000 personnes âgées de 20-59 ans

Nombre de CCAA⁽¹⁾ et nombre de places en CSST⁽²⁾ dans la communauté d'agglomération au 31/10/2005

	CA Seine - Eure	Ensemble des CA
Centres de Cure Ambulatoire en Alcoologie - Nbre de structure	0	8
Taux d'équipement en CCAA⁽³⁾	0,0	1,0
<i>Position par rapport aux CA</i>	<i>7/7</i>	
Centres de soins spécialisés en Toxicomanie - Nbre de places en appartements thérapeutiques	0	38
Taux d'équipement en CSST⁽³⁾	0,0	4,9
<i>Position par rapport aux CA</i>	<i>4/7*</i>	

Source : DRASS - Extraction FINISS

(1) Centre de Cure Ambulatoire en Alcoologie

(2) Centre de Soins Spécialisés en Toxicomanie

(3) taux pour 1 000 personnes âgées de 15 ans et plus

* ex-aequo avec les CA exceptée la CA Havraise - CODAH, celle de la Région Dieppoise et la CA Rouennaise

INDICATEURS D'OFFRE DE SOINS

Soins de ville

Les projections du nombre de médecins à l'horizon 2025 effectuées par l'Observatoire national de la démographie des professions de santé (ONDPS) confirment la baisse importante du nombre de professionnels. En effet, sous certaines hypothèses (numérisation, comportement de choix de filière, d'installation et de départ à la retraite constant), la France devrait voir à l'horizon 2025 son nombre de médecins pour 100 000 habitants baisser de 15,6%, retrouvant ainsi un niveau proche de celui du milieu des années 1980.

La Haute-Normandie affiche dès à présent une densité d'offre médicale en deçà de la moyenne nationale. 100 médecins généralistes, 60,8 spécialistes et 73,1 infirmiers sont recensés pour 100 000 habitants contre respectivement 116,3, 89,8 et 103,8 en France métropolitaine. Les masseurs-kinésithérapeutes ainsi que les chirurgiens-dentistes sont également sous-représentés en Haute-Normandie comparativement à la France métropolitaine.

A l'exception des masseurs-kinésithérapeutes, la communauté d'agglomération Seine-Eure présente une densité d'offre médicale inférieure à la moyenne régionale. Comparativement aux autres communautés d'agglomération de la région, la CA Seine-Eure présente la densité de masseurs-kinésithérapeutes la plus élevée. A l'inverse, la CA Seine-Eure se caractérise par les plus faibles densités de médecins spécialistes et de chirurgiens-dentistes de l'ensemble des CA de la région (respectivement 37,8 et 36,1 professionnels pour 100 000 habitants). Avec 99,6 médecins généralistes pour 100 000 personnes, la CA Seine-Eure se place respectivement en 5^{ème} et 4^{ème} position des CA les mieux dotées pour ces professionnels.

La communauté d'agglomération des Portes de l'Eure présente les plus faibles densités de médecins généralistes et infirmiers (respectivement 84,5 et 50,4 professionnels pour 100 000 habitants).

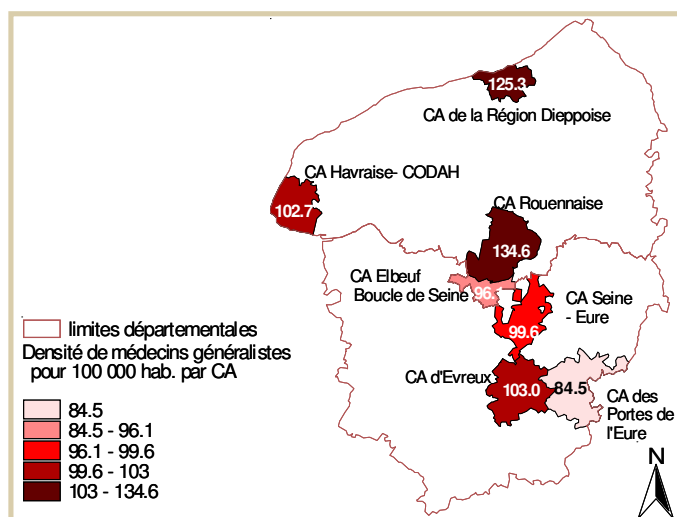
La communauté d'agglomération où l'on recense le moins de masseurs-kinésithérapeutes rapportés à la taille de la population est celle d'Evreux avec 8,8 professionnels pour 100 000 habitants.

Nombre et densité de professionnels de santé libéraux au 31/08/2005

		Nombre	Densité pour 100 000 hab
CA Seine - Eure	Médecins généralistes	58	99,6
	Médecins spécialistes	22	37,8
	Infirmiers	36	61,8
	Masseurs-kinésithérapeutes	39	67,0
	Chirurgiens-dentistes	21	36,1
Haute-Normandie	Médecins généralistes	1 780	100,0
	Médecins spécialistes	1 083	60,8
	Infirmiers	1 301	73,1
	Masseurs-kinésithérapeutes	876	49,2
	Chirurgiens-dentistes	662	37,2
France métrop.*	Médecins généralistes	68 053	116,3
	Médecins spécialistes	52 531	89,8
	Infirmiers	60 720	103,8
	Masseurs-kinésithérapeutes	46 081	78,7
	Chirurgiens-dentistes	37 810	64,6

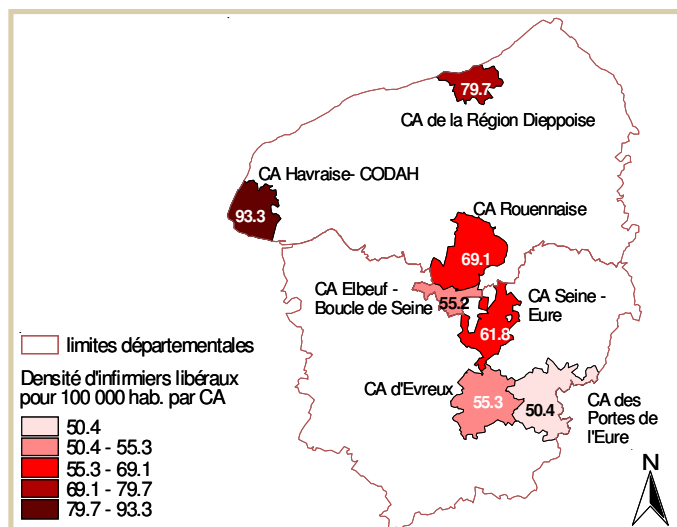
Sources : DRASS, DDASS, INSEE - RP 1999 expl. principale
* au 31/12/2003

Densité de médecins généralistes libéraux installés par communautés d'agglomération au 31/08/2005



Sources : DRASS, DDASS, INSEE - RP 1999 expl. principale

Densité d'infirmiers libéraux installés par communautés d'agglomération au 31/08/2005



Sources : DRASS, DDASS, INSEE - RP 1999 expl. principale

INDICATEURS DE MORTALITÉ

Mortalité générale

La Haute-Normandie se caractérise par une surmortalité générale par rapport à la France métropolitaine : entre 1994 et 2002, 15 672 décès domiciliés dans la région ont été comptabilisés en moyenne chaque année, soit un taux comparatif de mortalité générale de 959,5 décès pour 100 000 habitants (1 286,5 décès pour 100 000 hommes et 724,3 décès pour 100 000 femmes). Ce taux est de 901,7 décès pour 100 000 habitants en France métropolitaine.

Sur le plan départemental, l'Eure a enregistré au cours de la période 1994 / 2002 un taux comparatif de mortalité de 978,7 décès pour 100 000, soit une situation plus défavorable qu'en Seine-maritime, département qui présente un taux de 951,8 décès. Toutefois, l'écart observé entre les deux départements n'est pas statistiquement significatif.

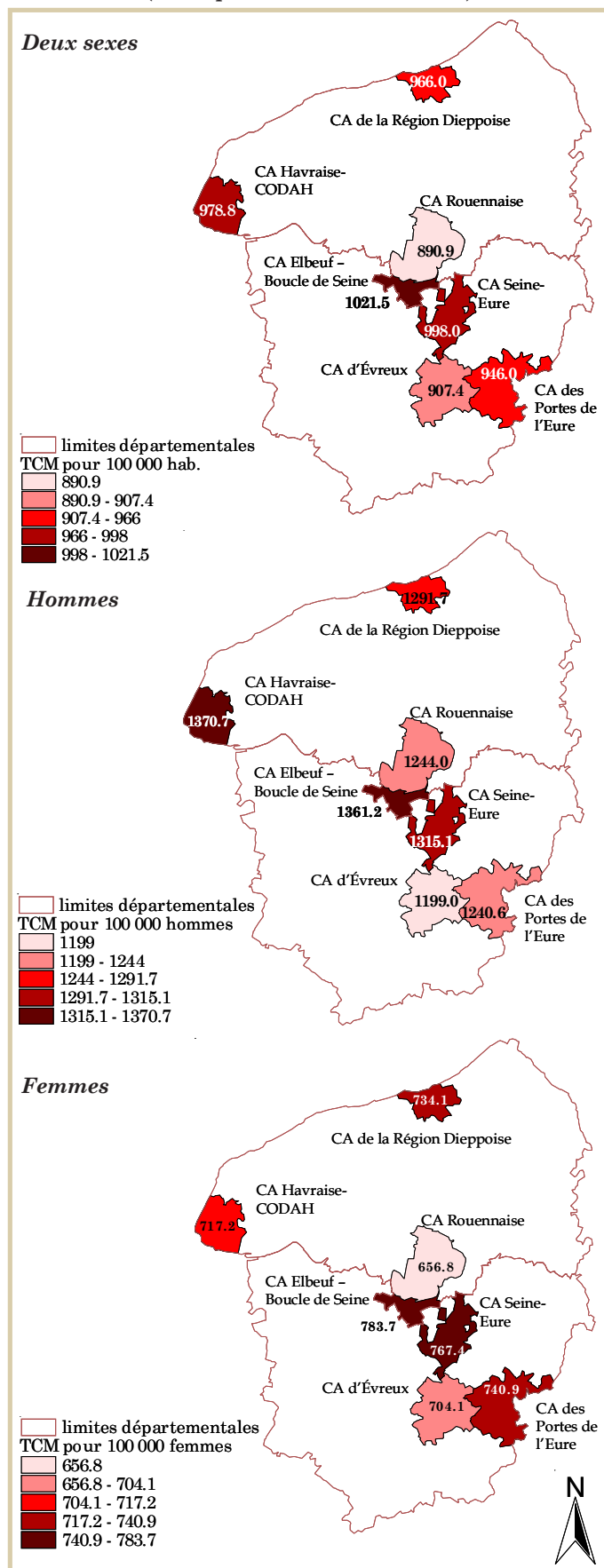
La CA Seine-Eure enregistre un taux comparatif de mortalité générale supérieur à celui observé en Haute-Normandie ainsi qu'en France métropolitaine (écarts significatifs sur le plan statistique). Avec 998,0 décès pour 100 000 habitants, le territoire se place ainsi en 2^{ème} position des sept communautés d'agglomération les plus touchées par la mortalité générale.

La communauté d'agglomération Elbeuf - Boucle de Seine présente la plus forte mortalité générale de l'ensemble des CA haut-normandes (1 021,5 décès pour 100 000 habitants). A l'inverse, la communauté d'agglomération Rouennaise enregistre la plus faible mortalité générale (sous-mortalité statistiquement significative comparativement à la Haute-Normandie et la Seine-Maritime).

Methodologie

- La mortalité demeure actuellement le seul indicateur de l'état de santé faisant l'objet d'un recueil systématique et continu quelles que soient l'aire géographique et la pathologie. Ce recueil est matérialisé par les certificats de décès remplis par les médecins et exploités par l'INSEE (pour les variables démographiques et sociales) et l'INSERM (pour les causes médicales de décès).
- La description de l'état de santé présentée dans ce tableau de bord a été réalisée au moyen d'une analyse statistique des causes médicales de décès sur neuf années s'échelonnant de 1994 à 2002. Le choix d'étudier une période de neuf ans est dicté par la nécessité de disposer d'un nombre suffisant de décès pour obtenir une signification statistique, eu égard à la faible population concernée à l'échelon des CA.
- Taux comparatif de mortalité :** le taux comparatif de mortalité ou taux standardisé direct est défini comme le taux que l'on observerait dans la région et dans les CA si ces différents échelons géographiques avaient la même structure par âge que la population de référence (ici la population française deux sexes confondus au RP 1999).
- Les taux comparatifs de mortalité éliminent les effets de la structure par âge et autorisent les comparaisons entre les sexes et les CA haut-normandes.

Taux comparatif de mortalité générale
1994/2002 - Référence France métropolitaine
(Taux pour 100 000 habitants)



Sources : INSERM CépiDc, INSEE

INDICATEURS DE MORTALITÉ

Grandes causes de mortalité

Plus d'un tiers des décès masculins recensés en Haute-Normandie annuellement entre 1994 et 2002 sont dus à un cancer, soit un tribu plus élevé payé à cette maladie qu'en France métropolitaine (31,8 %). Viennent ensuite les maladies de l'appareil circulatoire ainsi que les causes extérieures de traumatismes et empoisonnements (principalement les accidents de la circulation et les suicides). La communauté d'agglomération Seine-Eure suit le même schéma avec toutefois une part de décès par cancers moins élevée qu'en Haute-Normandie et en France métropolitaine (30,8 % contre respectivement 33,9 et 31,8 %). A l'inverse, les décès par causes extérieures de traumatismes et empoisonnements sont proportionnellement plus élevées dans la CA qu'aux plans régional et national.

Chez les femmes, les maladies de l'appareil circulatoire sont la première cause de décès dans la communauté d'agglomération Seine-Eure ainsi qu'en Haute-Normandie et en France métropolitaine devançant ainsi les cancers, les maladies de l'appareil respiratoire et les causes extérieures de traumatismes et empoisonnements.

Hommes	CA Seine-Eure		Haute-Normandie	France métropolitaine
	Nombre de décès annuels	Part dans l'ensemble des décès	Part dans l'ensemble des décès	Part dans l'ensemble des décès
Cancers	72	30,8%	33,9%	31,8%
- Poumon	19	8,2%	8,3%	7,5%
- VADS	9	4,0%	4,5%	3,6%
- Prostate	8	3,3%	3,3%	3,4%
- Côlon-Rectum	5	2,2%	2,8%	3,1%
Maladies de l'appareil circulatoire	59	25,3%	26,9%	28,0%
- Cardiopathies ischémiques	21	9,0%	9,7%	9,2%
- Maladies vasculaires cérébrales	11	4,9%	5,9%	6,2%
Causes extérieures de traumatismes et empoisonnements	27	11,4%	10,1%	9,4%
- Suicides	10	4,2%	3,7%	2,9%
- Accidents de la circulation	8	3,2%	2,2%	2,0%
Maladies de l'appareil respiratoire	18	7,5%	6,7%	7,4%
- Bronchites chroniques et maladies pulmonaires obstructives	7	3,0%	2,8%	2,9%
- Pneumonie et bronchopneumonie	7	3,0%	2,1%	2,5%
Maladies de l'appareil digestif	14	6,0%	5,2%	4,9%
- Cirrhose alcoolique	8	3,3%	2,7%	2,2%
Autres causes	44	19,0%	17,2%	18,5%
Toutes causes	233	100%	100%	100%

Femmes	CA Seine-Eure		Haute-Normandie	France métropolitaine
	Nombre de décès annuels	Part dans l'ensemble des décès	Part dans l'ensemble des décès	Part dans l'ensemble des décès
Maladies de l'appareil circulatoire	75	33,1%	33,6%	34,7%
- Maladies vasculaires cérébrales	21	9,4%	8,8%	9,2%
- Cardiopathies ischémiques	17	7,6%	8,6%	7,9%
Cancers	48	21,1%	22,8%	21,9%
- Sein	11	4,7%	4,5%	4,2%
- Côlon-Rectum	5	2,1%	3,0%	3,0%
- Utérus	3	1,4%	1,3%	1,1%
- Poumon	3	1,4%	1,4%	1,6%
Maladies de l'appareil respiratoire	18	8,2%	7,3%	7,3%
- Pneumonie et bronchopneumonie	6	2,6%	2,8%	3,0%
- Bronchites chroniques et maladies pulmonaires obstructives	5	2,3%	2,1%	2,0%
Causes extérieures de traumatismes et empoisonnements	14	6,4%	6,6%	6,7%
- Suicides	3	1,2%	1,4%	1,1%
- Accidents de la circulation	2	0,8%	0,8%	0,8%
Maladies de l'appareil digestif	11	4,9%	5,0%	4,6%
- Cirrhose alcoolique	4	1,7%	1,4%	1,0%
Autres causes	59	26,3%	24,6%	24,8%
Toutes causes	225	100%	100%	100%

Sources : INSERM CépiDc, INSEE

INDICATEURS DE MORTALITÉ

Mortalité prématurée

L'allongement de la durée de vie et le vieillissement de la population conduisent à une augmentation sensible de l'âge moyen au décès. Entre 1994-2002, près de la moitié des 529 910 personnes décédées en France en moyenne par an avaient plus de 80 ans. Conséquence de cette évolution, les statistiques des causes de décès sont de plus en plus le reflet de la mortalité aux grands âges, limitant ainsi leur utilisation pour évaluer les besoins de prévention. De ce fait, l'analyse de la mortalité «prématurée» (mortalité survenant avant 65 ans) semble essentielle. En France, où l'espérance de vie à la naissance est de 76 ans chez les hommes et 82 ans chez les femmes, les décès qui se produisent avant 65 ans peuvent être considérés comme prématurés.

Si la mortalité prématurée est en constante diminution en France, elle demeure toutefois l'une des plus élevées comparativement aux pays européens voisins. Ainsi le paradoxe français est de présenter, pour les hommes comme pour les femmes, la meilleure espérance de vie à 65 ans parmi les pays de l'Union Européenne et une mortalité prématurée défavorable.

Dans ce contexte, la situation de la Haute-Normandie est encore plus préoccupante. La région présente en effet un taux comparatif de mortalité prématurée de 254,0 décès pour 100 000 habitants contre 226,2 décès pour 100 000 en France métropolitaine (les départements de l'Eure et de la Seine-Maritime présentent un taux comparatif de mortalité général similaire).

Les hommes sont principalement touchés par la mortalité prématurée avec un taux comparatif régional de 364,2 décès pour 100 000 hommes contre 146,8 décès pour 100 000 femmes.

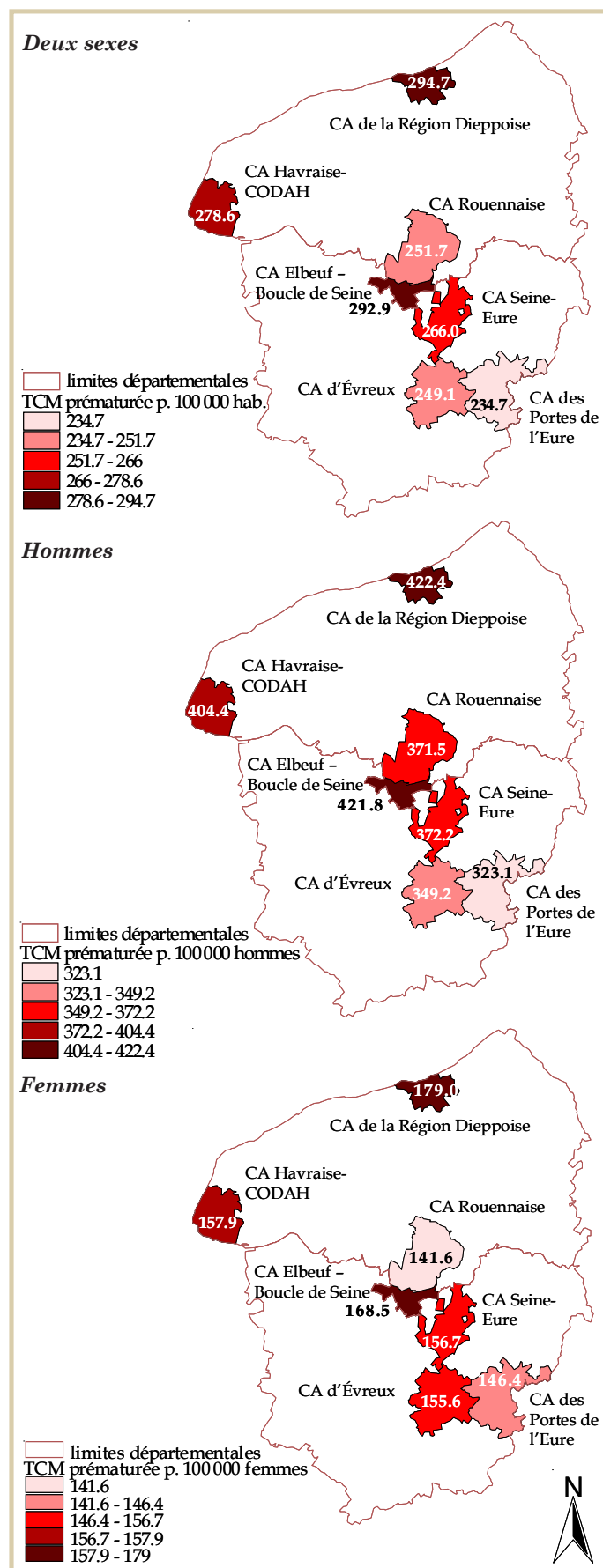
La communauté d'agglomération Seine-Eure enregistre un taux comparatif de mortalité prématurée supérieur à celui observé en Haute-Normandie. Avec 266,0 décès pour 100 000 habitants, la communauté d'agglomération se place en 4^{ème} position des CA de la région les plus touchées.

Toutefois, l'écart observé entre la CA et la Haute-Normandie n'est pas statistiquement significatif.

La communauté d'agglomération de la Région Dieppoise, suivie de près par la CA Elbeuf - Boucle de Seine, présente la plus forte mortalité prématurée de l'ensemble des CA de la région (294,7 décès pour 100 000 habitants).

A l'inverse, la communauté d'agglomération des Portes de l'Eure enregistre la mortalité prématurée la plus faible de l'ensemble des CA haut-normandes (sous-mortalité statistiquement significative comparativement à la Haute-Normandie et la France métropolitaine).

Taux comparatif de mortalité prématurée
1994/2002 - Référence France métropolitaine
(Taux pour 100 000 habitants)



Sources : INSERM CépiDc, INSEE

INDICATEURS DE MORTALITÉ

Mortalité prématurée par grandes causes

Plus d'un tiers des décès comptabilisés en Haute-Normandie sont prématurés, soit une proportion supérieure à celle observée en France métropolitaine. Les accidents de la circulation ainsi que les suicides sont les principales causes de mortalité prématurée dans la région et en France métropolitaine, notamment chez les hommes, représentant respectivement 85 % des décès par accidents de la circulation et 73 % de ceux par suicides. Les décès liés à une consommation excessive d'alcool ont pour plus de la moitié d'entre eux lieu avant 65 ans.

Une partie de cette mortalité prématurée s'avère donc «évitable». En effet, en l'état actuel des connaissances médicales et compte tenu des capacités de prises en charge du système de soins français certaines causes de décès ne devraient pas entraîner la mort avant 65 ans.

Si le poids des décès prématurés évitables dans la mortalité avant 65 ans est semblable entre les hommes et les femmes, la lutte contre la mortalité évitable repose sur des actions différentes selon le sexe : prévention des comportements à risque chez les hommes, amélioration des soins et du dépistage chez les femmes.

Les comportements à risque, se traduisant par une forte mortalité prématurée évitable par actions sur les facteurs de risque individuel, sont particulièrement présents en Haute-Normandie. La région se caractérise par une surmortalité prématurée importante par cancers, suicides ou encore liée à une consommation excessive d'alcool. Le taux comparatif de mortalité prématurée masculine liée à une consommation excessive d'alcool atteint 55,2 décès pour 100 000 contre 41,6 décès pour 100 000 en France métropolitaine.

La communauté d'agglomération Seine-Eure se caractérise par une mortalité masculine prématurée par accidents de la circulation élevée comparativement à la Haute-Normandie et la France métropolitaine. Toutefois, l'écart constaté entre la CA Seine-Eure et la région n'est pas statistiquement significatif, contrairement à celui observé avec la France métropolitaine. Avec 25,2 décès pour 100 000 hommes, la communauté d'agglomération Seine-Eure se place en 1^{ère} position des CA les plus touchées par la mortalité prématurée par accidents de la circulation chez les hommes (2^{nde} position pour les femmes mais sans écart significatif avec la région et la France métropolitaine).

Les femmes domiciliées dans la CA Seine-Eure présente une surmortalité par cancers comparativement aux plans régional et national. De nouveau, l'écart observé entre les échelons géographiques est uniquement significatif entre la CA et la France métropolitaine.

	<i>Hommes</i>			<i>Femmes</i>		
	CA Seine-Eure	Haute-Normandie	France métropolitaine	CA Seine-Eure	Haute-Normandie	France métropolitaine
Mortalité toutes causes						
- Nombre de décès annuels moyen (0-64 ans)	86	2 634	77 591	35	1 091	33 636
- Part des décès prématurés dans l'ensemble des décès	36,7%	32,3%	28,5%	15,6%	14,5%	13,1%
- TCM p. 100 000	372,2	364,2	319,1	156,7	146,8	135,5
Accidents de la circulation						
- Nombre de décès annuels moyen (0-64 ans)	7	156	4 646	2	48	1 485
- Part des décès prématurés dans l'ensemble des décès	88,2%	85,9%	83,9%	87,5%	74,8%	71,3%
- TCM p. 100 000	25,2	20,6	18,8	6,4	6,3	6,0
Suicides						
- Nombre de décès annuels moyen (0-64 ans)	8	215	5 802	2	72	2 035
- Part des décès prématurés dans l'ensemble des décès	79,8%	72,1%	72,4%	80,0%	65,8%	68,8%
- TCM p. 100 000	31,5	29,0	23,7	9,9	9,6	8,2
Mortalité liée à une consommation excessive d'alcool						
- Nombre de décès annuels moyen (0-64 ans)	12	396	10 071	4	106	2 418
- Part des décès prématurés dans l'ensemble des décès	61,9%	59,4%	56,2%	64,2%	55,8%	51,6%
- TCM p. 100 000	54,4	55,2	41,6	16,8	14,4	9,7
Cancers						
- Nombre de décès annuels moyen (0-64 ans)	30	986	27 321	15	467	14 252
- Part des décès prématurés dans l'ensemble des décès	41,6%	35,7%	31,6%	31,8%	27,2%	25,2%
- TCM p. 100 000	136,4	138,6	113,0	68,3	63,2	57,2

Sources : INSERM CépiDc, INSEE

FAITS MARQUANTS

Indicateurs démographiques

- ❖ Une communauté d'agglomération présentant une faible densité de population comparativement aux autres CA de la région. Toutefois, l'agglomération Seine-Eure enregistre une densité de population nettement supérieure à la moyenne régionale.
- ❖ Le plus fort dynamisme démographique (essentiellement dû à l'excédent du solde naturel) des communautés d'agglomération haut-normandes.
- ❖ Une forte proportion de personnes âgées de moins de 20 ans domiciliées dans la CA Seine-Eure comparativement aux autres communautés d'agglomération, à la Haute-Normandie et à la France métropolitaine.

Indicateurs sociaux

- ❖ Une proportion d'ouvriers dans la communauté d'agglomération Seine-Eure supérieure à celle observée en Haute-Normandie, région déjà fortement ouvrière comparativement à la France métropolitaine du fait de sa forte industrialisation.
- ❖ Un fort taux d'activité des femmes comparativement aux communautés d'agglomération haut-normandes.
- ❖ Une faible proportion de bénéficiaires des minima sociaux (RMI et AAH) et d'une aide au logement (ALF, ALS et APL) comparativement à l'ensemble des communautés d'agglomération.
- ❖ Une forte proportion de logements sociaux dans le parc total de logement et a contrario une faible proportion de propriétaires dans la CA comparativement à la Haute-Normandie et à la France métropolitaine.
- ❖ Un taux de chômage enregistré dans la zone d'emploi de Rouen similaire à celui observé dans la région.
- ❖ Une proportion d'élèves en échec scolaire (2 ans de retard en 6^{ème} et élèves âgés de 16 ans scolarisés encore au collège) et d'élèves de 6^{ème} boursiers la plus élevée des communautés d'agglomération haut-normandes.

Indicateurs d'offre médico-sociale

- ❖ Une communauté d'agglomération bien équipée en structures d'hébergement pour personnes âgées (2^{nde} position des CA haut-normandes les mieux dotées).
- ❖ A contrario, la communauté d'agglomération Seine-Eure se distingue par son faible équipement en structure d'accueil pour adultes, enfance et jeunesse handicapés ainsi que par le faible taux d'équipement en établissements de travail protégé (la CA la plus faiblement dotée des communautés d'agglomération haut-normandes).

Indicateurs d'offre de soins de ville

- ❖ Une densité de professionnels de santé libéraux inférieure à la moyenne régionale avec une offre de médecins spécialistes libéraux la plus faible des communautés d'agglomération haut-normandes. A l'inverse, la CA Seine-Eure est la plus richement dotée en masseurs-kinésithérapeutes.

Indicateurs de mortalité

- ❖ La communauté d'agglomération Seine-Eure présente l'un des plus forts taux de mortalité générale de l'ensemble des communautés d'agglomération haut-normandes (2^{nde} position des CA les plus touchées derrière la CA Elbeuf - Boucle de Seine).
- ❖ La communauté d'agglomération Seine-Eure se place en 1^{ère} position des CA les plus touchées par la mortalité prématurée masculine par accidents de la circulation (2^{nde} position pour les femmes).

COPYRIGHTS

Adobe ® Page Maker ® 7.0
Excel™ 2003 de Microsoft ®
Arcview ® 3.2 de ESRI FRANCE ©
GEOFLA ® ©IGN

POLICE DE CARACTÈRE

Book Antiqua
Century Schoolbook

Editeur : Drass de Haute-Normandie

Dépôt légal : septembre 2006

Imprimé en septembre 2006 à l'Imprimerie GABEL, rue Marconi, ZI de la Maine - 76150 MAROMME

ISBN : 2-11-095388-8



Ministère de l'emploi,
de la cohésion sociale et
du logement

Ministère de la Santé et
des Solidarités

Direction Régionale des Affaires Sanitaires
et sociales de Haute-Normandie

